



# LE SYMBOLISME

REVUE BIMESTRIELLE

N°3/337.

JANVIER-FEVRIER 1958

Fondateur : OSWALD WIRTH (1912-1943)

## SOMMAIRE :

J. CORNELOUP. — La Question qui se pose ..	129
Serge HUTIN. — La Connaissance et les « Pou- voirs » .....	133
André CHEDEL. — La Franc-Maçonnerie à l'époque de l'Angoisse .....	150
ARGUS. — La G. L. U. d'Angleterre devant la Haute-Cour de Justice .....	158
René MORAND. — Spiritualité du Machinisme ..	163
G. de SAINT-JEAN. — Religion et Réalisation Spirituelle .....	173
Jacques MEISEL. — Réalisation spirituelle et Ma- chinisme .....	179
Rev. KEITH DEAR. — Le but fondamental de la Franc-Maçonnerie .....	184
Bibliographie .....	191

DIRECTION :

Marius LEPAGE

23, Rue André-de-Lohéac, Laval (Mayenne)



## LA QUESTION QUI SE POSE

par J. CORNELOUP

---

Les événements de Little Rock viennent de remettre dans le jour cru de l'actualité le conflit racial qui se perpétue aux Etats-Unis d'Amérique, et d'une façon d'autant plus pénible que ce sont des enfants innocents qui en sont les victimes et que ce sont d'autres enfants, moins innocents, qui font mine de s'ériger en bourreaux. Leur excuse est sans doute qu'ils y étaient incités par des parents qui ne semblent avoir aucune conscience du crime dont ils risquaient de se rendre coupables.

Ces faits ont justement consterné dans le monde — (et, il faut le dire, aux Etats-Unis même) — tous ceux pour qui les mots de Liberté, Egalité et Fraternité ne sont pas vides de sens.

Parce que les Maçons ne doivent pas faire de politique ils se sont tus sur une affaire intérieure américaine. Mais ils ont le droit de faire entendre leur voix lorsque cette affaire revêt un caractère spécifiquement Maçonnique. Sous peine de se rendre complices, ils ne peuvent plus garder le silence et feindre d'ignorer que la plaie de la ségrégation, c'est-à-dire du racisme, reste ouverte au sein même de la Maçonnerie des Etats-Unis.

Dans chaque Etat, à côté d'une Grande Loge réu-

nissant exclusivement les Maçons blancs existe une autre Grande Loge dite de Prince Hall pour les Maçons « *de couleur* ». Aucun lien entre les deux Grandes Loges, et les Maçons de Prince Hall sont rigoureusement bannis des travaux des Loges blanches seules réputées régulières.

Et pourtant, c'est en vertu d'un « Warrant » régulier délivré par la Grande Loge d'Angleterre que le Frère Prince Hall a constitué régulièrement il y a un siècle et demi une première Loge qui a été la cellule-mère de toutes les autres.

Mais, aujourd'hui, la Grande Loge Unie d'Angleterre renie la signature de la Grande Loge dont elle est fille (il est vrai un peu adultérine), et refuse tout contact avec les Maçons de Prince Hall, sous prétexte — oh ! non pas qu'ils sont irréguliers, ce serait par trop criant ! —, mais sous celui que fournit la sacro-sainte règle « *de territorialité* ».

La Grande Loge Unie reconnaissant dans chaque Etat la Grande Loge Blanche n'y peut reconnaître la Grande Loge de Prince Hall. Et cela avec une rigueur telle qu'on refuse non seulement d'admettre dans une tenue de Loge tel Maçon de Prince Hall, (fût-il Grand Maître comme il advint il y a peu de temps), mais de lui permettre de visiter à Londres l'immeuble de la Grande Loge Unie d'Angleterre ! Oh ! bien sûr, ce n'est point parce qu'il est « *de couleur* », mais parce que sa Grande Loge n'est point « *reconnue* ».

Ainsi, la Grande Loge d'Angleterre a mis au monde un bâtard qu'elle se refuse absolument à reconnaître ! Voilà où mène le pharisaïsme Maçonique !

Sans doute le manteau de Sem et Japhet est-il

venu opportunément s'ajouter aux « *trois grands articles de Noé* » cités dans l'obligation I de « Ahiman Rezon », dont une certaine tendance dogmatique a supplanté outre-Manche l'esprit universaliste de l'article I des Constitutions d'Anderson. Et c'est pourquoi on garde sur ces faits gênants un aussi profond silence.

Le moment est peut-être venu de rappeler à la pudeur, (la vraie pudeur qui ne détourne pas les yeux des tares, mais veut y porter remède) ceux qui oublient que la Fraternité est l'essence même de la Franc-Maçonnerie. Sans doute, l'article 2 du Chapitre VI des Constitutions de 1723 n'use-t-il pas expressément du mot « *race* » quand il dit : « *Nous (Maçons) sommes aussi de toutes les nations, idiomes, parentés et langages* ». Mais le mot anglais Kindred traduit couramment par Parenté n'a-t-il pas pour racine le mot anglo-saxon Kin qui, lui, veut bien dire Race. Qui donc aura le front de soutenir qu'il peut y avoir le moindre doute sur la doctrine Maçonnique qui proscriit racisme et ségrégation ?

Alors se pose la redoutable question : « Comment se fait-il qu'on puisse refuser de rendre à la Maçonnerie française la place qu'elle a eue dans la Chaîne d'Union universelle en invoquant — non pas une contravention (impossible à prouver irréfutablement) à l'essentiel de l'esprit Maçonnique — mais une infraction à de simples landmarks des plus discutables, alors qu'il apparaît qu'aucun puritain Maçonnique n'ait jamais songé à mettre une Grande Loge blanche des Etats-Unis en demeure de respecter ce qui est le fondement même de la Maçonnerie ? c'est-à-dire la Fraternité ? ».

Est-ce parce que les Maçons des U.S.A. se comptent par millions quand les Français ne sont que quelques dizaines de mille ?

Est-ce parce que les Grandes Loges Américaines sont riches et la Maçonnerie française pauvre ?

Alors, est toujours vraie la parole désabusée du bon La Fontaine : « Suivant que vous serez puissant ou misérable... ».

